

Domage que « *Liberté-Egalité-Fraternité* » et les biens communs ne soient pas des édifices à sauver !

Solidaires
SUD
Collectivités territoriales

A en croire les médias, c'est une véritable « vague d'émotion » qui s'empare du pays et même de la planète suite à l'incendie de la toiture de la cathédrale Notre Dame de Paris. Evidemment, on peut, chacun.e à son niveau, être attristé.es face à la destruction de la charpente de cet édifice, tant celui-ci renvoie à notre histoire commune.

Un monument qui témoigne de l'ingéniosité de l'esprit humain par son architecture et qui suinte encore du sang de ses ouvriers (dénomination des ouvriers au Moyen Age) qui se sont blessés ou tués en le bâtissant. Un monument tatoué dans notre culture, littérature, grâce à Victor Hugo.

Mais là... Quel cirque !!

Tous les superlatifs dramaturgiques sont de sortie ! « *Tous les français sont en communion avec Notre Dame* »... « *C'est notre 11 septembre à nous !* »...

La sémantique de « concorde nationale » réapparaît comme pour donner un coup de main à ce gouvernement qui discorde.

Quel cirque ! Et quelle obscénité quand les capitalistes français et mondiaux se jettent avidement comme des vautours sur les cendres encore chaudes de la toiture de Notre Dame, transformant le monument en gigantesque niche fiscale !

Bernard Arnault, patron de LVMH, tout juste identifié comme 3^{ème} fortune mondiale avec ses 68 Millions d'euros par jour, balance 200 Millions (3 jours de privation)...

Son concurrent, François Pinault, lui, donne à la cause 100 Millions. Puis Total, Bettencourt... Et dans la foulée de l'annonce de la Famille Pinault, JJ Aillagon, ex-ministre de la Culture et actuel Président de Pinault Collections interpelle le parlement pour que soit légiféré en urgence une déduction fiscale de 90% sur tous les dons, les 66% actuels n'étant pas suffisant !

Ces capitalistes, voleurs (2,5 Milliards d'évasion fiscale pour Pinault), profiteurs (se gavent de subventions publiques – CICE) veulent que nous, contribuables, leur rendions les 2/3 de la somme.

Et comble de tout, des patrons de collectivités territoriales (Département de Haute Garonne, Mairie de Paris, région Hauts de France...), appliquant des politiques d'austérité contre leurs populations et leurs agent.es, retrouvent maintenant du pognon !

Enfin quel cirque ! Et quel opportunisme ! Macron, lors de son allocution surjouée comme dans du mauvais théâtre ce mardi à 20h et à la tonalité paternaliste, va jusqu'à affirmer que Notre Dame sera reconstruite en moins de 5 ans, encore plus belle... « *parce ce que c'est ce que les français attendent, parce que notre Histoire le mérite* »... L'occasion est trop belle pour lui à l'heure où il doit rendre des comptes face à la mobilisation populaire des gilets jaunes !

Il décrète une émotion populaire et surfe dessus pour se fabriquer l'image d'un « bâtisseur ». Et mu par sa mégalomanie, il va jusqu'à affirmer que la reconstruction sera encore plus belle que l'originale !

Alors oui, dommage que « *Liberté-Egalité-Fraternité* » et les biens communs ne soient pas des édifices à sauver.

Oui, dommage que les inégalités sociales, la remise en cause des libertés fondamentales, la destruction des services publics, qui sont notre patrimoine aussi, ne suscitent pas une « vague d'émotion » de l'ampleur de celle qu'on nous décrit pour sauver ce bâtiment.

Face à la démolition de notre service public, de nos droits et libertés individuel.les et collectif.ves, de l'intérêt général, face au dynamitage de la Fonction Publique prévu par le projet de loi du gouvernement Macron, la mobilisation populaire portée depuis plusieurs mois par les Gilets Jaunes est la seule réponse d'ampleur qui s'oppose.

La Fédération SUD Collectivités Territoriales appelle, elle, à bâtir la résistance et s'engager pleinement dans ce mouvement pour l'élargir et porter l'exigence de justice sociale, fiscale, de solidarité et d'égalité.

Paris, la Grange aux Belles, le 17 avril 2019

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS
tel : 01 58 39 32 09 - mèl : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr

communiqué